

La Duo Verte des Brasses



REGLEMENT

Définition

Le Ski Club de Bogève associé à la Foulée d'Annemasse organise la *Duo Verte* des Brasses.

La particularité de cette course pédestre consiste à parcourir un circuit de 22.3Km en grande partie sur chemin et prairie de moyenne montagne par équipe de 2 coureurs interchangeable entre la course et le VTT. La boucle de départ (3.5km) sera effectuée par le duo sans le VTT. Ensuite, l'alternance des changements (VTT/course) se fera à la guise des coureurs. Le duo doit rester formé jusque sur la ligne d'arrivée. Temps estimé pour la première équipe : 1h45mn

Ouverture de l'épreuve

La Duo Verte est ouverte à toutes personnes âgées de 18 ans au moins, à la date de l'épreuve, sous réserve de la production des pièces demandées.

Tous les concurrents devront fournir :

Soit : une photocopie de la licence pour les licenciés (N° de licence FFA ou TRI)

Soit : un certificat médical daté de moins d'un an pour les non licenciés. Ce certificat doit comporter la mention « de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Equipes

La course en équipe est obligatoire; aucun concurrent individuel ne pourra participer à l'épreuve. Chaque équipe est composée de 2 personnes.

Catégories

Par cumul de l'âge des 2 participants.

Deux catégories hommes :

Senior : de 36 à 79 ans

Vétéran : de 80 et +

Une catégories mixte : de 36 ans et + (1 seul classement)

Une catégorie féminine : de 36 ans et + (1 seul classement)

Inscriptions

Par courrier adressé à :

Syndicat d'Initiative

Bat. de la Mairie

Chef lieu

74250 Bogève

L'inscription ne sera effective qu'après réception par courrier du dossier complet incluant :
Le bulletin d'inscription correctement renseigné,

Pour chaque membre de l'équipe soit la photocopie de la licence pour les licenciés (N° de licence FFA ou TRI), Soit : un certificat médical daté de moins d'un an pour les non licenciés. Ce certificat doit comporter la mention « de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Un chèque de 20€(pour l'équipe) à l'ordre du Ski club de Bogéve

Marques de course

Pour faciliter l'identification des concurrents, les pointages et le suivi de l'épreuve, l'organisation fournira des dossards qui seront obligatoires :

Les dossards devront être portés sur les vêtements de manière visible.

Les dossards seront remis aux membres de l'équipe au moment de la confirmation d'inscription (voir accueil des équipes). Les dossards seront rendus au passage de la ligne d'arrivée.

Une étiquette autocollante sera remise aux concurrents, ils devront l'apposer sur leur VTT (Identification du VTT dans le parc à vélos.)

Accueil des équipes

L'accueil se déroulera le matin du départ. Confirmation des inscriptions et remise des dossards le dimanche 26 juillet 2009 de 7H00 à 8H30.

Equipement individuel

Le choix de la tenue vestimentaire et des chaussures est laissé à l'appréciation des concurrents

Il est conseillé de porter des chaussures type « route » si terrain sec, ou chaussures type « trail » si terrain humide.

Un seul casque pour l'équipe.

Le port du casque par le cycliste est obligatoire, jugulaire attachée, tout au long de l'épreuve.

Hydratation : Gourde ou sac avec poche à eau **obligatoire**

Matériel

VTT en parfait état de fonctionnement (Attention parcours pouvant être technique ... Vérifier vos systèmes de changement de vitesses !!!...)

Matériel de réparation (pompe, pneu etc...)

Pédales classiques conseillées (automatiques à éviter)

Le choix des pneumatiques est laissé à l'appréciation des concurrents.

Ravitaillement

Un point d'eau et un point de ravitaillement sont prévus sur le circuit. Leur accès est ouvert sans restriction à tous les concurrents. La présence de ces points de ravitaillement n'interdit pas aux concurrents d'emporter leur propre ravitaillement solide et liquide.

Le point d'eau se situe au 3.5Km (parc à vélo), le ravitaillement au 14ème Km

Le ravitaillement sera composé d'eau, de boissons énergétiques et de fruits secs.

Départ et arrivée

Chaque équipe doit partir et arriver au complet.

Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne, après que le départ ait été donné et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps.

L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne par l'équipe complète.

Particularité de la Duo verte : « Solidarité dans l'effort »

A chaque changement « coureur/ cycliste » l'équipier cédant le VTT doit aussi céder le casque, nous rappelons que le cycliste en *activité* doit toujours porter le casque qui lui aura été remis par son équipier lors du changement.

Le casque est considéré comme le *témoin* entre les 2 équipiers. Ce *témoin* sera donc passé de la main à la main lors des changements coureur/cycliste.

Arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure ou pour des raisons liées à la sécurité ou à la météorologie.

Abandon

Tout abandon devra être mentionné immédiatement aux signaleurs.

En cas d'abandon, et sauf accident ou impossibilité, les concurrents sont responsables du rapatriement de tout leur matériel jusqu'au point d'arrivée. Dans tous les cas les dossards ne devront être remis qu'à un signaleur.

En cas d'abandon d'un membre d'une équipe, le concurrent restant est autorisé à poursuivre l'épreuve mais ne pourra prétendre au classement.

Parc à vélos

Un parc à vélos sera mis à la disposition des concurrents.

Ce parc sera organisé par des bénévoles. Seuls les concurrents munis d'un dossard seront autorisés à y pénétrer.

Les concurrents ne pourront récupérer que le vélo portant leur numéro.

Sécurité , secours et assurances

Voir plaquette.....

Esprit sportif

La Duo Verte, c'est d'abord la dualité dans l'effort donc la solidarité.

Les concurrents s'engagent à faire preuve d'esprit sportif, et de convivialité. Ils s'engagent à :

Respecter le règlement

N'utiliser aucun moyen déloyal pour obtenir un avantage sur les autres concurrents.

Se laisser dépasser.

Aider toute personne en difficulté.

Respecter l'environnement

Respect de l'environnement

La Duo Verte se déroule dans un cadre naturel fort apprécié mais fragile. Les concurrents s'engagent à le respecter.

Vous vous êtes inscrits à la Duo verte parce que vous êtes compétiteur mais avant tout, vous aimez l'effort en milieu naturel. Le parcours traversera en particulier des terrains communaux, des terrains privés.

L'organisation vous demande expressément de respecter ces sites, d'éviter le bruit excessif.

Le rejet de déchets, les dégradations de toutes sortes, la destruction ou la modification des marquages et balisages existants, pérennes ou temporaires, conduiront à la disqualification de toute équipe contrevenante.

Les concurrents doivent impérativement suivre le parcours balisé.

Seuls les signaleurs et les organisateurs sont habilités à constater une infraction.

Disqualification

Toute infraction au présent règlement, constatée sur le terrain ou établie après réclamation, entraînera la disqualification de l'équipe responsable.

Bonne course à tous